

A. FINANCES

1° Restructuration du Pôle Scolaire : Régularisation juridique – Avenant 1 « Lot 2 Gros Œuvre » Entreprise GUILLEBEAUD et Avenant 1 « Lot 3 Charpente bois et Menuiseries Intérieures » Entreprise GRELLIER

Le Conseil Municipal est informé que les lots précités ont fait l'objet de plusieurs avenants qui se présentent comme suit :

Lot 2 « gros œuvre abords » Entreprise GUILLEBEAUD BÂTIMENT	Montant HT marché initial	Montant HT marché après avenant 1	Montant HT marché après avenant 2	Nouveau Montant HT marché après avenant 3
	114 764,59 €	115 606,09 €	118 931,14 €	120 939,14 €

Lot 3 "Charpente bois Menuiseries intérieures" L'entreprise GRELLIER	Montant HT marché initial	Montant HT marché après avenant 1	Montant HT marché après avenant 2	Montant HT marché après avenant 3
	49 176 ,65 €	52 906,10 €	54 709,85 €	57 456,37 €

Les dossiers ont fait apparaître que les avenants 1 de ces deux lots n'ont pas été signés. Le Maire demande au conseil l'autorisation de signature afin de régulariser ces dossiers et permettre le paiement des factures afférentes.

Accord du Conseil Municipal.

2° Subventions aux associations de la Commune de Le Mazeau

Vu l'absence de versement de subvention pour l'année 2019 lié à des problématiques exceptionnelles d'absence de personnel administratif au sein de la Mairie,

Le Maire propose au Conseil Municipal de doubler les montants de subventions pour la seule année 2020 aux associations locales qui bénéficiaient d'une subvention annuelle avant le 1er janvier 2018.

Une exception pour l'amicale des sapeurs-pompiers de MAILLEZAIS. Effectivement, La Commune de Le Mazeau est rattachée depuis cette année à la caserne de DAMVIX. Le conseil décide de verser la subvention 2019 à l'amicale de MAILLEZAIS et la subvention 2020 à l'amicale de DAMVIX sans les doubler.

Accord du Conseil Municipal.

3° Demande de subventions : Aire de Camping-car

Stéphane LUCAS chargé de ce dossier informe le Conseil Municipal des dernières informations financières. Le budget de ce projet se décompose comme suit :

DEPENSES – HORS TAXES		RECETTES	
Borne de distribution à destination des aires de camping-car	18 716,66 €	Contrat région territoire 2020	24 500,00 €
Réalisation d'une plateforme béton	5 443,00 €	Auto financement	11 209,19 €
Réalisation branchement des eaux usées	4 894,73 €		
Réalisation branchement eaux potables	2 000,00 €		
Extension de réseau électrique et raccordement	4 654,80 €	TOTAL	
TOTAL	35 709,19 €	TOTAL	35 709,19 €

Le cout total de cet équipement s'élève à présent à la somme de 35 709,19 € HT sur lesquels la commune peut obtenir 24 500 euros de subvention.

De plus, ce type de projet d'investissement est éligible à la récupération d'une partie de la TVA (16,404 % sous forme de FCTVA l'année suivant la dépense).

La charge financière finale pour la commune serait de 11 209,19 euros HT.

Le chantier sera coordonné par la société URBAFLUX.

4° Demande de subventions : Sanitaire public du centre-bourg

Dossier reporté au conseil municipal du 22 septembre 2020 avec plus d'informations a l'appui.

5° Demande de subventions : Cabane-billetterie pour le commerce du port

Dossier reporté au conseil municipal du 22 septembre 2020 avec plus d'informations a l'appui.

6° Demande de subventions : Mise aux normes du local commercial communal

Dossier reporté au conseil municipal du 22 septembre 2020 avec plus d'informations a l'appui.

B. RESSOURCES HUMAINES

1° Contrat d'apprentissage BTS ou renouvellement CDD – Poste Agent administratif

Florence BOUJU arrive au terme de son contrat à durée déterminée qui avait été mis en place pour compléter le temps partiel de la secrétaire de Mairie puis régulariser les retards de gestion accumulé sur l'année 2019.

Alison BERGEON qui a effectué un contrat de 6 mois (16 décembre 2019 – 31 mai 2020) sur la commune pour régulariser les retards de gestion accumulé sur l'année 2019, a fait une demande de contrat d'apprentissage pour la préparation d'un BTS Gestion Administrative.

Compte tenu de la nécessité de maintenir un poste complémentaire à temps non-complet pour effectuer les tâches administratives, le Conseil municipal valide la proposition d'accueillir une apprentie par alternance pour une durée de deux ans plutôt qu'un renouvellement de 5 mois pour un CDD à temps non-complet.

Accord du Conseil Municipal

C. ELECTIONS

1° Commissions intercommunales

Pour les 10 commissions, désignation d'un titulaire et d'un suppléant par commission, se reporter au tableau final.

E. QUESTION DIVERSES

- Location de la salle des fêtes dans les conditions sanitaires liées au COVID-19 : la salle pourra accueillir seulement 40 personnes maximum, port du masque obligatoire sauf assis à table. Les soirées dansantes interdites.
- Accompagnement dans les bus scolaires : il n'y aura pas d'accompagnant pour cette rentrée et l'itinéraire sera modifié durant les travaux de la route de St SIGISMOND-LIEZ (D68).
- Point travaux Vendée-Eau – Village de la Sèvre : les travaux sont achevés.
- Entretien cimetière : le désherbage a été effectué la semaine dernière.
- Remarque sur l'enlèvement des ordures à la pêcherie. Pour la saison estivale prochaine, voir la possibilité d'un enlèvement plus régulier.
- La poubelle destinée à recevoir les coquillages pose problème. Les usagers ne respectent pas assez les consignes, notamment l'enlèvement de tout emballage, le bac ne doit contenir que des coquilles. Avec la chaleur de l'été, le SYCODEM devrait intervenir plus régulièrement et de façon plus soutenue.
- Site internet de la commune : le prestataire actuel a annoncé qu'il fermerait le site pour des raisons techniques en octobre 2020. Ce dossier nécessite une recherche de prestataire Sylvie GROUSSET et E GRONIER vont suivre ce dossier avec la secrétaire.

N'ayant plus de point à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h15.

BORDET Bernard

Le Maire

